



Dossier de Presse

Guerre du Feu

2026

NE LAISSONS PAS NOTRE MAISON BRÛLER





Nous avons tenu bon. Alors que l'été 2025 a laissé encore peu de répit à nos soldats du feu, notamment aux Pennes-Mirabeau, nous avons fait front, ensemble. Avec notre « Plan Guerre du Feu », nous avons divisé par cinq le nombre d'hectares brûlés entre 2018 et 2025.

Ces résultats sont le fruit d'un engagement collectif et d'une stratégie régionale claire : prévenir, d'abord, avec la présence de 250 gardes forestiers sur le terrain tout l'été ; combattre, ensuite, grâce à des investissements majeurs comme le financement du pélicandrome de Hyères, qui multiplie par quatre les capacités de ravitaillement aérien ; et enfin, reconstruire, avec le Fonds RESPIR, qui permet de restaurer nos massifs et de redonner vie aux territoires meurtris.

Aujourd'hui, avec 40 millions d'euros alloués à cette Guerre du Feu, la Région continuera à protéger ses habitants, ses villages, sa biodiversité et ses forêts, sans jamais baisser la garde. »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Président délégué de Régions de France

Sommaire

1 - PRÉVENIR	P. 6
La Garde Régionale Forestière	p. 7
Les Comités Communaux Feux de Forêts	p. 8
Obligation légale de débroussaillage et Défense de la Forêt Contre l'Incendie	p. 8
2 - COMBATTRE	P. 10
Un soutien direct aux soldats du feu	p. 11
Le pélicandrome de Hyères : un outil majeur de lutte aérienne	p. 11
Innovation et avenir : Hynaero	p. 11
3 - RECONSTRUIRE	P. 12
Le dispositif de réhabilitation renforcé par le fonds respir	p. 13
Des actions à chaque étape	p. 13
Des résultats concrets	p. 13
Les partenariats publics et privés	p. 14

Chiffres clés en Région Sud



Nombres d'hectares brûlés
÷ par 5
en 2017 : 8 474 ha
en 2025 : 1 426 ha



Près de **40** millions d'€
investis par la Région depuis
2018



9 000
bénévoles mobilisés dans les Comités
Communaux Feux de Forêts, avec près
de 4 millions d'€ de soutien depuis 2018
(122 véhicules financés)



250
Gardes régionaux forestiers
déployés en 2026 sur 23
territoires



2,67 millions d'€
financés par la Région
pour le pélicandrome de Hyères,
soit 70 % du coût total



11,7 millions d'€
de soutien régional pour les
travaux de Défense de la Forêt
Contre l'Incendie (DFCI),
renforcés par 7,1 millions d'€
de FEADER



40
dossiers post-incendie
soutenus depuis 2018 via
le fonds RESPIR

1 PRÉVENIR

Depuis 2018, la Région Sud déploie son Plan Guerre du Feu, inscrit dans la stratégie « COP d'avance ». Ce plan traduit une volonté claire : anticiper les effets du changement climatique et renforcer la protection des habitants, des forêts et de la biodiversité. Avec près de 40 millions d'€ investis en sept ans, la Région agit sur l'ensemble du cycle de gestion des incendies : prévenir les risques, soutenir les moyens de lutte et reconstruire les territoires touchés.



LA GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE

Depuis 2018, la Région Sud déploie chaque été (du 1er juin au 15 septembre) la **Garde régionale forestière** composée de jeunes de 18 à 25 ans. Leur mission : **patrouiller** dans les massifs, **informer** le public et **sensibiliser** les habitants.

En 2026, **250 gardes**, financés à **80 % par la Région** (soit **1,72 million d'€**), ont été mobilisés sur **23 territoires**, du Parc national des Écrins au massif de la Sainte-Victoire, en passant par le Luberon, la Sainte-Baume, le Mercantour, les Calanques ou encore les Maures. Formés à la communication, à la biodiversité, au secourisme, ils assurent une présence active sur le terrain pour rappeler les règles d'accès, alerter en cas de départ de feu et sensibiliser le public.

TÉMOIGNAGE

« Depuis cinq étés, je m'engage au sein du dispositif Garde Régionale Forestière au Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Notre mission contribue directement à la prévention du risque incendie et à la sensibilisation des visiteurs, avec plus de 54 000 personnes rencontrées cette saison et de nombreuses actions de terrain (destruction de foyers de feu, collecte de déchets, assistance aux usagers). C'est une mission essentielle et gratifiante, qui me motive à revenir chaque année, dans le but de protéger notre magnifique territoire. »

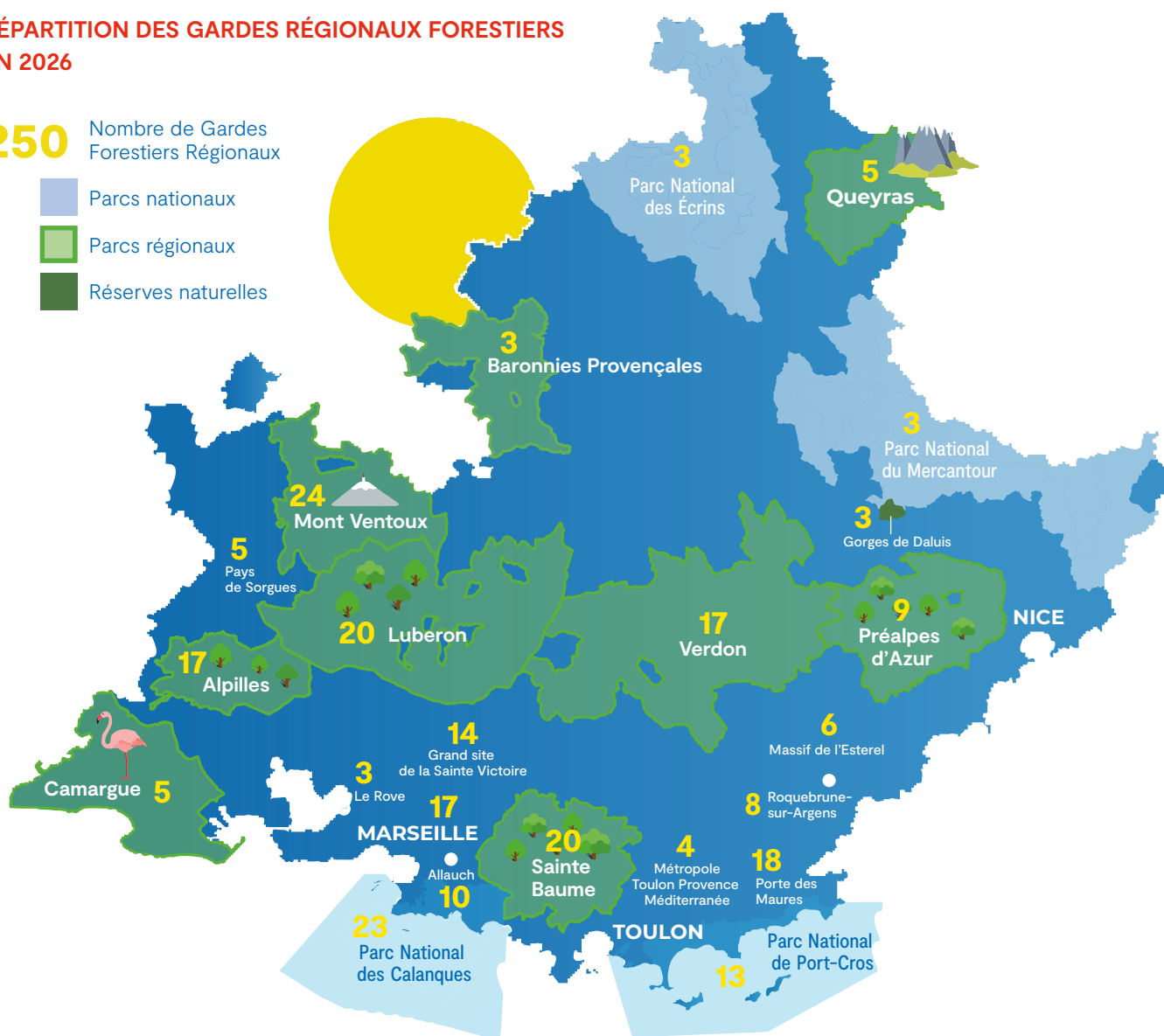
Manon QUEZEL

Garde régionale forestière

RÉPARTITION DES GARDES RÉGIONAUX FORESTIERS EN 2026

250 Nombre de Gardes Forestiers Régionaux

- Parcs nationaux
- Parcs régionaux
- Réserves naturelles



LES COMITÉS COMMUNAUX FEUX DE FORÊTS (CCFF)

La Région soutient les **Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF)**, qui rassemblent près de **9 000 bénévoles** répartis sur quatre départements. Leur rôle est essentiel : **surveiller, alerter, sensibiliser**. La Région finance leur formation et leur équipement. Depuis 2018, près de **4 millions d'€** ont été consacrés aux CCFF, dont l'acquisition de **122 véhicules** et de matériel radio.

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT ET DÉFENSE DE LA FORÊT CONTRE L'INCENDIE

La Région accompagne également les communes dans l'application de l'**obligation légale de débroussaillage (OLD)**. Depuis 2019, **79 communes** ont bénéficié de ce dispositif, pour un montant de **747 400 €**. Aux côtés des maires, la Région contribue ainsi à réduire l'impact des incendies, protéger la forêt et faciliter le travail des secours.

Parallèlement, elle investit dans les travaux de **Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI)** :

- **11 millions d'€** consacrés à l'ouverture et l'entretien de pistes, à la création de points d'eau et à la sylviculture préventive, soit 950 projets.



Photo : @Pompier13



2

COMBATTRE





Photo : @Pompier13

UN SOUTIEN DIRECT AUX SOLDATS DU FEU

En cas d'incendie, la rapidité d'intervention est essentielle. La Région Sud apporte un soutien direct aux **Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS)** et aux **marins-pompiers de Marseille**.

En 2022, elle a créé le **Fonds « Nos Soldats du Feu »**, doté de **5 millions d'€ sur cinq ans**. Ce fonds permet de renouveler le matériel lourd indispensable : véhicules, postes de commandement et équipements modernes.

LE PÉLICANDROME DE HYÈRES : UN OUTIL MAJEUR DE LUTTE AÉRIENNE

Autre réalisation structurante : la réhabilitation du **pélicandrome de Hyères**, inauguré en juillet 2024. Capable de ravitailler simultanément deux avions Dash en moins de dix minutes, il a multiplié par quatre la capacité opérationnelle de lutte aérienne. **La Région a financé près de 70 % du projet, soit 2,67 millions d'€ sur un investissement total de 4,9 millions d'€.**



INNOVATION ET AVENIR : HYNAERO

La Région prépare également les prochaines étapes de la lutte contre les incendies. Avec Hynaero, elle accompagne le développement d'un nouvel avion amphibie destiné à remplacer les Canadair à horizon 2030. Ce projet de haute technologie, implanté en Provence-Alpes-Côte d'Azur, renforce la filière aéronautique régionale et ouvre de nouvelles perspectives pour la sécurité civile et pour l'emploi dans le Sud.

TÉMOIGNAGE

Hynaero est aujourd'hui le seul acteur européen crédible à développer un nouvel avion amphibie destiné à succéder au Canadair. Ce programme de souveraineté, soutenu conjointement par l'État et la Région Sud à hauteur de 7 millions d'€ chacun dans le cadre de France 2030, apportera une réponse décisive aux besoins de sécurité civile et de protection de l'environnement. Avec l'implantation de notre bureau d'études et de notre future usine à Istres, au cœur du pôle aéronautique régional, nous confirmons notre ancrage dans le Sud et la création d'une filière innovante et créatrice d'emplois.

David PINCET
Fondateur d'Hynaero

3

RECONSTRUIRE





Photo : @Pompier13

LE DISPOSITIF DE RÉHABILITATION RENFORCÉ PAR LE FONDS RESPIR

Depuis 2018, la Région soutient les opérations de Réhabilitation des Terrains Incendiés (RTI). Elle a accompagné **41 projets pour 1,4 million d'€** post incendie grâce à l'expertise de l'ONF et de Fibois.

DES ACTIONS À CHAQUE ÉTAPE

- Dans les premières semaines : sécuriser rapidement les zones sinistrées (abattage d'arbres dangereux, remise en état des accès, chemins, pistes et lits de rivières).
 - Dans les premiers mois : lutter contre l'érosion et le ruissellement, valoriser le bois brûlé lorsque cela est possible.
 - Dans les premières années : réhabiliter les terrains incendiés (soutien à la régénération naturelle, éclaircies dans les jeunes pinèdes, recépage de chênes).
- Ces interventions évitent des risques supplémentaires pour les habitants et préparent les terrains à la régénération naturelle. La priorité est donnée à la régénération naturelle, complétée si nécessaire par des plantations ciblées.

L'objectif est double : redonner vie aux massifs détruits et restaurer la confiance des habitants.

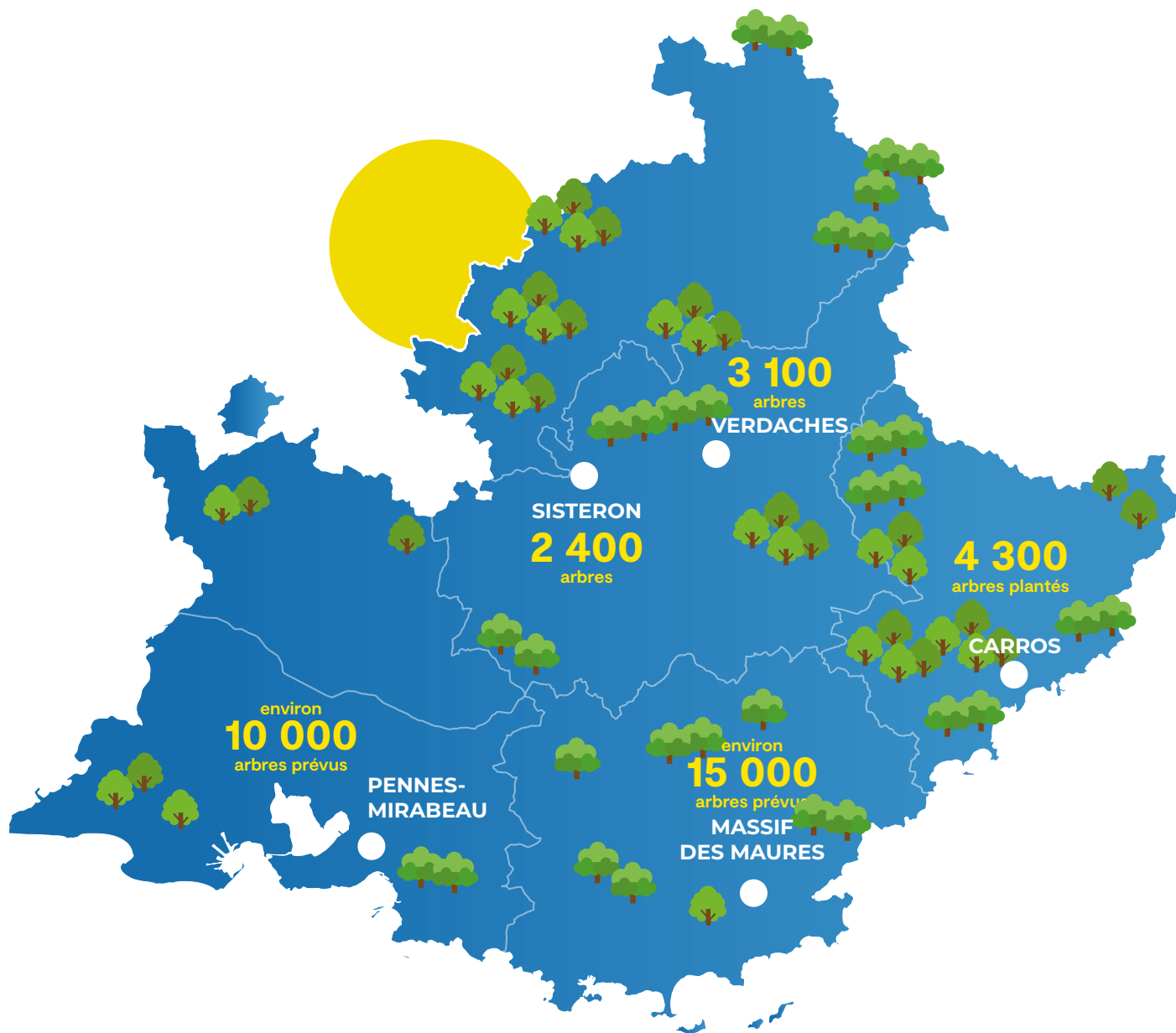
DES RÉSULTATS CONCRETS

- **Carros (06)** : replantation de plus de 4 000 arbres après l'incendie de 2021,
- **Sisteron (04)** : restauration des terrains incendiés avec 2 400 jeunes plants,
- **Verdaches (05)** : reboisement et lutte contre l'érosion.

Ces actions montrent la volonté de la Région de ne pas seulement intervenir dans l'urgence, mais d'accompagner les territoires sur le long terme. À travers RESPIR, elle agit en partenariat avec l'ONF, les communes et les entreprises mécènes pour redonner aux massifs leur capacité de régénération et préserver la biodiversité.



REVÉGÉTALISATION DES TERRAINS INCENDIÉS



LES PARTENARIATS PUBLICS ET PRIVÉS

La Région agit en partenariat avec :

- l'**ONF** et **Fibois** qui apportent leur expertise technique,
- les **communes**, qui portent les projets au plus près du terrain,
- les **entreprises mécènes**, qui cofinancent certaines opérations.



Laurie TICHADELLE
Cheffe adjointe du service de presse
ltichadelle@mareregionsud.fr
07 63 67 40 49

Manon SABATIER
Cheffe du service de presse
msabatier@mareregionsud.fr
06 69 22 81 98

mareregionsud.fr

